

PECB GDPR – Certified Data Protection Officer

Acquerrez toutes les connaissances et les compétences nécessaires pour diriger au sein d'un organisme tous les processus de mise en conformité aux exigences du Règlement général sur la protection des données (RGPD)

Pourquoi devriez-vous y participer ?

La formation certifiante PECB « Data Protection Officer » vous permettra d'acquérir les connaissances et compétences nécessaires pour mettre en œuvre et gérer de façon efficace un cadre de conformité visant la protection des données à caractère personnel.

Après avoir maîtrisé les concepts liés au Règlement général sur la protection des données (RGPD), vous pouvez vous présenter à l'examen et postuler au titre de « PECB Certified Data Protection Officer ». En détenant un certificat « PECB Certified Data Protection Officer », vous démontrerez que vous disposez des connaissances pratiques et des compétences professionnelles pour aider les organismes à appliquer les lois et les règlements en matière de protection des données.

Programme de la formation

DURÉE: 5 JOURS

- Jour 1 : Introduction au RGPD et mise en œuvre de la conformité au RGPD
- Jour 2 : Planification de la mise œuvre du RGPD
- Jour 3 : Déploiement du RGPD
- Jour 4 : Surveillance et amélioration continue de la conformité au RGPD
- Jour 5 : Examen de certification

Informations générales

- Les frais de la certification sont inclus dans le prix de l'examen
- Un manuel de cours contenant plus de 450 pages d'informations et d'exemples pratiques est fourni
- À l'issue de la formation, un certificat de participation de 31 crédits DPC (Développement professionnel continu) est délivré
- En cas d'échec à l'examen, vous pouvez le repasser dans les 12 mois qui suivent sans frais supplémentaires

Pour de plus amples informations, veuillez nous contacter à l'adresse marketing@pecb.com ou visitez notre site www.pecb.com